



GESVES

INFO

Octobre 2022 | 136

Périodique bimestriel de votre commune

@Caroline BONMARIAGE



Marché de Noël
11 novembre
Semaine arbre



COMMÉMORATION ARMISTICE
GESVES - LE 11 NOVEMBRE



SEMAINE DE L'ARBRE
DU 19 AU 27 NOVEMBRE



ÉCLAIRAGE PUBLIC
CONSULTATION DES CITOYENS



PAULET PNEUS
 ☎ 083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
 Du mardi au vendredi
 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
 Samedi : de 8h00 à 12h00

*Agrée
leasing*



5, Baty Pire - Gesves

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES



**MARC
TREMBLEZ**
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
 Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES
 marctremblez@gmail.com
 www.chauffage-tremblez.be

**Besoin
d'une infirmière
Contactez-moi.**



CHRISTINE COLINET
0476/87.19.42

INFIRMIERE INDEPENDANTE
 SOINS À DOMICILE



**FUNÉRAILLES
Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be
 info@pf-thierrycals.be
 085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES
 Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU
 Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

Tél :
 083/677 206

SPECIALITES:
 BAISERS DE GESVES
 PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne
 en face de la Poste de Gesves

DecoStyles
 Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
 Peinture décorative
 Mortex
 Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be
 GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

Madame, Monsieur,

Cette législature aura décidément été marquée par des crises successives terriblement impactantes pour la vie des habitants et de notre commune.

L'explosion des prix de l'énergie et des matières premières est un nouveau défi qui s'accompagne inévitablement de conséquences dramatiques pour les ménages et pour la capacité d'action communale. Le Collège communal étudie actuellement différentes pistes pour maintenir des recettes suffisantes et réaliser des économies pour poursuivre les projets les plus essentiels et venir en aide aux habitants les plus touchés via le CPAS.

Si les perspectives d'avenir sont moroses, nous nous efforçons de travailler sur des grands projets structurants. Ainsi, nous avons bon espoir de recevoir un subside important pour la rénovation énergétique de notre hall omnisports. Nous avons par ailleurs déposé une autre demande de subside à la Région afin de rendre plus agréable le cœur de village de Sorée. Nous allons prochainement lancer une étude pour la reconversion de la zone située à l'arrière de la maison communale (site « RTG »). Plusieurs études sont également en cours pour lutter contre les risques d'inondation, comme le projet de création d'un bassin d'orage à Strud.

Il s'agit là de quelques exemples de projets stratégiques cohérents avec notre déclaration de politique communale qui vise à faire de Gesves une commune conviviale et solidaire, capable de relever les défis qui frappent à nos portes ».

Nous restons plus que jamais à votre disposition.

Le Collège communal,
Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre
Cécile BARBEAUX, Philippe HERMAND, Michèle VISART, Benoît DEBATTY, Echevin(e)s
Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

■ Etat-Civil

04 Environnement

Agriculture & Energie

■ Jardin nature et biodiversité
 ■ Trilles et clapotis
 ■ Semaine de l'arbre
 ■ Energie-Climat
 ■ Zéro déchet

08 Développement Rural

■ Cœur de Sorée

08 Culture

■ Expositions
 ■ Vernissage
 ■ Biblio – animations
 ■ Wallon

10 Petite Enfance et Jeunesse

■ Gesves Extra – Plaine

10 Participation citoyenne

■ Gesves en photo

11 Enseignement

■ Réforme de l'enseignement

11 Sport

■ Rénovation du hall des sports
 ■ Animasport

13 Indépendant

■ Mana Kids

13 CPAS vous informe

■ Permanences juridiques
 ■ Repas à domicile
 ■ Chauffage

14 Tourisme

■ Fête de Mai
 ■ L'ours de Goyet

15 Plan de Cohésion Sociale

■ Donnerie vêtements d'hiver
 ■ Opération voisins solidaires
 ■ EPN d'Ohey

16 Police – Sécurité - Mobilité

■ Eclairez-vous
 ■ Gracq
 ■ Eclairage public
 ■ Battues dans les bois communaux
 ■ Aménagement à l'école de l'Envol

22 Patrimoine

■ Carrières

22 Finances communales

■ Finances communales

23 Agenda associatif

■ Balade dominicale
 ■ Marche sangliers du Samson
 ■ Halloween
 ■ Souper couscous FLT

25 Agenda communal

■ Permanence pension
 ■ Commémoration du 11 novembre
 ■ Marché de Noël

25 Mais aussi...

■ Think pink
 ■ Cocoricoop
 ■ AIEG
 ■ Festival Nature Namur
 ■ Jubilaires

27 Les services communaux vous informent

■ Poubelles promo
 ■ Séances du Conseil communal
 ■ Raccordement à l'égout
 ■ Service population
 ■ Be Alert

29 Services supra-communaux

■ GAL – Développement rural

30 Les groupes politiques ont la parole....

■ ECOLO
 ■ GEM
 ■ RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Gabriel GRANDJEAN, le 24/07/2022 (Gesves)
 Félicien LAMBERT, le 25/07/2022 (Gesves)
 Elisa VANHOOF, le 27/07/2022 (Gesves)
 Mathessya VANHORENBEEK, le 27/07/2022 (Sorée)
 Loan MAES, le 01/08/2022 (Gesves)
 Zac RICHIR, le 01/08/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Lilas NOEL, le 24/08/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Aubree VAN DE KERCKHOVEN, le 26/08/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Olivia CHARLOT, le 31/08/2022, le 31/08/2022 (Mozet)
 Mia LEFEVER, le 01/09/2022 (Mozet)
 Giulia MALHERBE, le 07/09/2022 (Haltinne)
 Louis BISTIAUX, le 09/09/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Oscar HALIN GUISSARD, le 14/09/2022 (Sorée)

Les mariages

Jean-Baptiste MALHERBE et Silvia CARENA, le 30/07/2022
 Loïc PURNODE et Céline CRAVATTE, le 13/08/2022
 Martin VAN AUDENRODE et Jordan BELIN, le 13/08/2022
 Yves DUMONT et Monique LAGASSE, le 20/08/2022
 Gauthier CHAPPELLE et Marine DEMANET, le 20/08/2022
 Luc HINCOURT et Marylène STREVELER, le 27/08/2022
 Sébastien POUPPEZ de KETTENIS de HOLLAEKEN et Aline HUBAUX, le 03/09/2022
 Thibaud BAEKELANDT et Laure-Anne THEYS, le 03/09/2022
 Jérémie LEROY et Mathilde GOTFROI, le 10/09/2022

Les décès

Jules FURNEMONT, 83 ans, le 28/07/2022 (Gesves)
 Gilberte LAMBOTTE, 95 ans, le 30/07/2022 (Haltinne)
 René DINON, 83 ans, le 31/07/2022 (Gesves)
 Raoul NOSSAINT, 92 ans, le 01/08/2022
 Joseph GILLIS, 90 ans, le 05/08/2022 (Andenne)
 Bich-Thu BUI THI, 80 ans, le 12/08/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Anne-Marie PIERARD, 87 ans, le 22/08/2022 (Gesves)
 Gérard PEYSKENS, 91 ans, le 31/08/2022 (Mozet)
 Jacqui MAGERAT, 76 ans, le 04/09/2022 (Haltinne)
 Claire BAUWIN, 93 ans, le 05/09/2022 (Gesves)
 Marie-Louise VAN VEER, 82 ans, le 05/09/2022 (Namur)
 Albert LAURENT, 71 ans, le 08/09/2022 (Hamois)
 Jean PESESSE, 76 ans, le 09/09/2022 (Gesves)
 Marie MOREAU, 67 ans, le 14/09/2022 (Faulx-Les Tombes)

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE ENERGIE

JARDIN NATURE ET BIODIVERSITÉ

REDUIRE L'ECLAIRAGE EXTERIEUR UNE ÉCONOMIE ET UN GESTE POUR LA BIODIVERSITÉ

À Gesves, il n'y a plus de nuit noire depuis des décennies.

En cause, l'éclair public, bien sûr, mais aussi l'éclairage privé. De plus en plus d'habitants éclairent leur façade, allée ou entrée de garage ce qui ajoute encore à la luminosité générale.

Beaucoup l'ignorent mais, après les insecticides, **l'éclairage nocturne est la deuxième cause de mortalité chez les insectes !** Attirés par la lumière à plus de 200 mètres, ils virevoltent sans pause autour du point lumineux, s'épuisent, devenant des proies faciles pour leurs prédateurs. Une catastrophe car **les insectes sont à la base du vivant.**

Les insectes ne sont pas les seuls à en souffrir. Les oiseaux nocturnes ou en migration, les chauves-souris, les petits mammifères, certains batraciens sont eux aussi perturbés car les sources de lumière agissent comme des murs infranchissables.

Enfin, nous en souffrons aussi : soumis à la lumière durant la nuit, nous produisons moins de mélatonine et notre sommeil en devient moins réparateur. La lumière nocturne est également un perturbateur endocrinien.

Bref, ce n'est pas pour rien que les scientifiques parlent de **pollution lumineuse**.

Heureusement, nous pouvons agir. Comment ? En optant pour des détecteurs de mouvements, en éliminant des points lumineux, en atténuant leur intensité et en orientant les faisceaux de lumière. **Mieux et plus simple encore : en renonçant à tout éclairage extérieur.**

Au passage, vous ferez des économies d'énergie et soulagerez votre portefeuille ! **Pensez-y à l'occasion des fêtes de fin d'année.**

Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/gojardin vivant>



D'un jardin vivant à l'autre



trilles et

clapotis

Bulletin n° 55

En savoir plus sur la nature...



Les prochaines activités de BiodiverCité

Du 09 octobre au 20 novembre : Exposition de photos animalières de Christophe GRAULICH à la bibliothèque.
Et dans ce cadre ...

Mercredi 12 octobre de 14h00 à 15h00 : **Heure du conte** pour les 5 ans et plus. Chasse au trésor : dans notre coffre, non pas des pièces d'or, mais des histoires, venez les grappiller ...

Vendredi 14 octobre à 18h00 : **Conférence « Chasseur d'images »** par Christophe GRAULICH à propos de son travail.

Mercredi 26 octobre de 14h00 à 16h30 : pour les 7 – 12 ans, Atelier artistique **Pastels et bouts de ficelle**.

A la manière d'un chasseur d'images, invitation à un parcours dans les bois pour réaliser des croquis des merveilles de la forêt.

Mercredi 23 novembre de 14h00 à 16h30 : pour les 7 – 12 ans **Atelier « Une saison au jardin »**

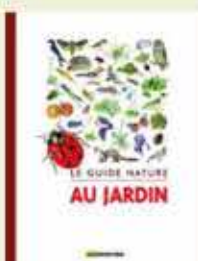
Sensibilisation à la plantation : réalisation d'une haie de petits fruitiers.

Samedi 26 novembre de 9h00 à 12h00 à la Pichelotte : **distribution de plants d'arbres et arbustes** dans le cadre de la Semaine de l'arbre, informations sur les jardins « nature » et conseils de plantation.

Mercredi 19 décembre de 19h00 à 21h00 : pour ados et adultes : Réalisation de **cadeaux nature** à glisser sous le sapin.

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription : 083 670 346 ou bibliotheque.gesves@gmail.com

Nouveautés à lire, en prêt gratuit (dans le cadre du projet « BiodiverCité » subsidié par la Région wallonne)



SEMAINE DE L'ARBRE DU 19 AU 27 NOVEMBRE - DISTRIBUTION DE PLANTS

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la commune distribue chaque année des plants d'arbustes pour développer un **maillage vert** et sensibiliser à la **biodiversité**.

En 2022, la haie est à l'honneur. Créant des zones d'intimité, délimitant une propriété, protégeant contre le vent, elle aide aussi à lutter contre l'érosion, ... Mais la haie offre surtout un atout pour la biodiversité en constituant un refuge pour une multitude d'animaux, de plantes et d'insectes. Elle représente un véritable écosystème favorisant le maintien et la dissémination des espèces, participant ainsi au maillage écologique qui enrichit nos paysages de sa diversité.

Au programme:

- **Mercredi 23 novembre** de 14h00 à 16h30 à la Bibliothèque (pour les 7 – 12 ans) **Atelier « Une saison au jardin »** Sensibilisation à la plantation : réalisation d'une haie de petits fruitiers,
- **Samedi 26 novembre** de 9h00 à 12h00 à la Pichelotte : **Distribution de plants d'arbres et arbustes** dans le cadre de la Semaine de l'arbre, information sur les jardins « nature » et conseils de plantation.



DES NOUVELLES DU CLIMAT - LE DÉFI EST LANCÉ...

Economiser et protéger la planète, c'est le défi « Les As du Climat » !

Initié dans le cadre du Plan d'action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC) adopté par le Conseil communal en juin 2022, le défi « Les As du Climat » a débuté le 20 septembre dernier avec l'animation « La Fresque du Climat ». Cette soirée a permis à une trentaine de participants de mieux comprendre les causes et conséquences des dérèglements climatiques et d'aborder des pistes d'actions au niveau local.



Le défi « Les As du Climat » est construit autour de 4 thématiques : les **consommations d'énergie** dans le logement, la **mobilité**, la **biodiversité** (plantations, puits de carbone), les **achats durables** (l'alimentation de saison en circuits courts). Inscrits dans une ou plusieurs thématiques, les participants se retrouvent tous les mois (d'octobre 2022 à mai 2023) autour d'ateliers, de séances de formations, de conférences, de visites de terrain... Ils sont accompagnés par des professionnels et les coordinatrices POLLEC de la commune et du GAL pour les aider à relever le défi de diminuer leur empreinte carbone.

Certaines animations sont réservées aux participants du défi, d'autres sont ouvertes à toute la population. **Deux activités ouvertes aux gesvois.es sont déjà programmées :**

- **26.10 : jeu de la ficelle** sur le thème de l'alimentation
- **26.11 : initiation à la plantation** (dans le cadre de la semaine de l'arbre)

Contact : Eliabel HENNART : pollec@gesves.be – 083 670 208

Ce défi est subventionné par la Commune et le programme POLLEC 2021 de la Région wallonne



DES SERVICES POUR DIMINUER VOS CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Les prix de l'électricité et du gaz s'envolent et les factures explosent. Des services régionaux ou supra-communaux peuvent vous aider.



Les **Guichets Energie Wallonie** vous conseillent gratuitement pour réduire vos consommations d'énergie au quotidien ainsi que dans la conception de projets de construction ou de rénovation. Ils informent également sur la réglementation et les aides en matière d'énergie : primes audits ou travaux (isolation, chauffage, ventilation...), tarif social, aides aux ménages à faible revenus... Trois Guichets sont localisés à proximité de Gesves : à Namur (rue Rogier 89 – 081/26.04.74) à Huy (Place Saint-Séverin 6 – 085/21.48.68) et à Marche-en-Famenne (Rue des Tanneurs 11 – 084/31.43.48).

Informations complémentaires :
www.energie.wallonie.be => rubrique « Particuliers »

Le **Service de Facilitation à la Rénovation Énergétique** (coordonné par le GAL Tiges et Chavées) vous conseille et vous accompagne pour la rénovation de votre logement (audit, remplacement de chaudière, isolation du toit, recherche d'un entrepreneur...).

Contact : stephan.vis@tiges-chavees.be – 083/670 347 ou 0478/097 676

Marre de trop consommer ?
Un projet de rénovation ?
Quelles démarches entreprendre ?
Qui contacter ?
Le SFRE peut vous aider !





GESVES : COMMUNE ZERO DECHET



ATELIERS ZERO DECHET 2023 ET 2024 QUE SOUHAITEZ-VOUS ?

Nous réfléchissons aux futurs ateliers ZD destinés aux citoyens pour les années 2023 et 2024. Il y aura 4 ateliers par an (en février, mai, septembre et novembre).

Faites-nous part de **vos besoins** dans votre démarche vers le ZD ; vos **idées** et **souhaits** d'atelier seront les bienvenus ! Contactez Carine Lissior par téléphone au 083/670.211 ou carine.lissior@gesves.be

REPAIR VELO DU 10 SEPTEMBRE 2022 : MERCI LES BENEVOLES !

Beau succès de nouveau pour le second Répair ! 7 familles ont participé et 10 vélos réparés ou réglés ! Brigitte a profité de l'outillage financé par le BEP Environnement pour intervenir elle-même sur son vélo ! Nous diffuserons prochainement une capsule vidéo réalisée par Zoé et financée aussi par le BEP !

N'attendez pas pour vous inscrire par téléphone au 083/670.211 ou carine.lissior@gesves.be, deux familles sont déjà inscrites pour le prochain Répair qui aura lieu en mars 2023.



Remerciement des Référents Biobox et Composteurs le 8 septembre



2 ans déjà que les Biobox sont gérées par des bénévoles ! Il était temps de vous mettre à l'honneur et vous rassembler pour un moment convivial.

Merci Elise, Agnès, Christian, Nancy, Sophie, Laurent et Antoine, ce fut un bon moment d'échange !

Merci aussi à Fabienne qui n'a pu être présente.

Les travaux du parking de la maison de l'Entité étant terminé, la Biobox de Faulx-les Tombes sera de retour prochainement !

VISITER LA PAGE FACEBOOK ZD : <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedesGesves/>

UNE COLLECTE GRATUITE D'ENCOMBRANTS A DOMICILE !

Vous voulez vous débarrasser de vos encombrants ?

La **RESSOURCERIE NAMUROISE** est l'un des partenaires de la commune et de l'intercommunale BEP pour la collecte de vos encombrants ménagers à la demande et à domicile,

Au total, près de 70% des encombrants collectés sont recyclés, 10 % revendus ainsi que réutilisés et moins de 20 % sont incinérés !

Contact : par téléphone (081 260 400), par mail (collecte@laressourcerie.be) ou via un formulaire en ligne (www.laressourcerie.be). Un opérateur téléphonique établira avec vous la liste des objets à évacuer ainsi qu'une date de passage pour l'enlèvement.



Attention : Il y a un délai d'attente entre la prise de contact et le jour de passage. La Ressourcerie Namuroise passe 2x/mois dans votre commune.



Plus d'infos : www.laressourcerie.be - www.facebook.com/LaRessourcerieNamuroise

CŒUR DE SORÉE

En septembre dernier, le Conseil communal a décidé d'introduire une demande de subsides dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village » lancé par la Région wallonne.

Le projet consiste à créer une nouvelle dynamique dans le Cœur de Sorée. Il prévoit la rénovation et l'extension de la Maison de village et l'aménagement des abords adaptés à tous ; la création et la sécurisation d'une aire de repos et de loisirs adaptée ; la création d'un espace collectif « Ecole du dehors » aux abords de la Place (sur la parcelle récemment acquise, en contrebas de l'église) ; la verdurisation des lieux précités, l'accueil de faune, de la flore ; la collecte des eaux pluviales et la perméabilisation des sols (le lien entre les divers lieux sera renforcé par des plantations d'arbres, des haies, créant des espaces ombragés et une meilleure infiltration des eaux pluviales au niveau des aires de stationnement existantes) ; ainsi que la pérennisation de l'espace « zone de rencontre - zone 20 ».

Ces aménagements tiennent compte des activités organisées dans le cœur de Sorée, notamment la Kermesse. Ils sont en lien avec certaines fiches-projets du PCDR. Ils entendent favoriser les rencontres, la convivialité et la communication, renforcer la biodiversité, améliorer l'agencement et l'efficacité énergétique de la salle des fêtes et sécuriser les cheminements entre celle-ci, la plaine de jeux, le nouvel espace collectif et l'église. En cas d'octroi du subside, les aménagements prévus devront encore être peaufinés...



CULTURE

**Frédérique
GINDT**

et

**Michel
ITTELET**



exposent à la Bibliothèque communale de Gesves
rue de la Pichelotte, 9e
du 22 novembre au 28 décembre 2022

mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30,

mercredi
de 11h00 à 19h00,

samedi
de 10h00 à 16h00

Vernissage public
le vendredi 25 novembre
de 19h00 à 20h30
sur réservation via
bibliotheque.gesves@gmail.com



Christophe GRAULICH, photographe animalier

expose du 11 octobre au 19 novembre 2022

à la Bibliothèque communale de Gesves

rue de la Pichelotte, 9

mardi et jeudi de 13h30 à 17h30, mercredi de 11h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 16h00

Le vendredi 14 octobre à 18h00 : conférence « Chasseur d'images »



AGENDA D'ACTIVITÉS - BIBLIOTHÈQUES COMMUNALE DE GESVES

- o **20 octobre :**
17h30-19h : **Club ado**
19h30-21h30 : **Club de lecture adulte**
- o **5 novembre :**
Atelier dessin, tout public dès 8 ans – de 10h à 12h
Par Viviane de Brabant
- o **17 novembre :**
17h30-19h : **Club ado**
19h30-21h30 : **Club de lecture adulte**
- o **3 décembre :**
« **Papillon, vole, vole, vole** », spectacle familial avec des enfants de 2.5 à 5 ans – De 10h à 11h
Par L'A.S.B.L. Des Clefs plein les poches
- o **15 décembre :**
19h30-21h30 : **Club de lecture adulte**
- o **17 décembre :**
« **Un doudou, un livre et au lit** », spectacle familial
Ombres et lumières pour se réchauffer au creux de l'hiver
En famille
16h-16h30 : 0-4 ans
17h-18h : + de 5 ans



Bibliothèque communale de Gesves
Rue de la Pichelotte 9E
5340 Gesves
083/670.346
Bibliotheque.gesves@gmail.com

Toutes nos animations sont sur inscription.

(Retrouvez toutes les activités nature dans la section Trilles & Clapotis)

MA COMMUNE DIT AYI : BILAN DES ACTIONS MENÉES À CE JOUR

En 2018, la commune de Gesves recevait le label « Ma commune dit Ayi » en signant la charte de soutien à notre langue régionale qu'est le Wallon. Dans celle-ci plusieurs actions avaient été choisies sur 4 axes définis : communication, culture, enseignement et signalétiques. De 2019 à ce jour, différentes actions ont été menées pour remplir notre mission : faire vivre le wallon sur le territoire gesvois.

Axe communication

- Chaque édition du Gesves Info voit une demi-page consacrée à la promotion d'outils ludiques, culturels et/ou pédagogiques mis à la disposition du public pour découvrir, apprendre ou savourer la langue wallonne à travers la musique, le folklore, l'école de Wallon, la BD, des fiches pédagogiques
- Une page en wallon est inscrite dans chaque édition de l'écho du Samson grâce à Joëlle Spierkel que nous remercions chaleureusement
- Une enquête auprès de la population sur leur connaissance du Wallon est prévue pour 2023 en collaboration avec la FWB

Axe culture

- La Dramatique de la Fanfare l'Union Royale de Faulx-les Tombes montent chaque année deux pièces en wallon
- Un fonds « Wallon » est disponible à la Bibliothèque. Le lecteur peut y disposer gratuitement d'une cinquantaine de livres, une septantaine de revues ainsi que 6 albums BD en wallon.
- La bibliothèque organise aussi des animations en wallon et/ou à la découverte du wallon : conférences, contes, journée de la pomme, animations enfants, ...
- Des animations, et cette année une édition spéciale de la pièce de théâtre de la dramatique de Faulx-les Tombes, sont organisées à l'intention des aînés de la commune.

Axe enseignement

- La classe de monsieur Goffin participe régulièrement aux cours de Wallon donnés par Joëlle Spierkel – y compris en visioconférence lors de la crise Covid
- Li Bia Bouquet a été enseigné aux classes des écoles communales

- Une chanson originale a été créée par les élèves de monsieur Goffin (paroles) avec l'aide de Joëlle
- Spierkel (mise en wallon) et Raphy Rafaël (musicien)
- Préparation des commémorations 11 novembre et 8 mai en wallon

Axe signalétique

- Il est planifié, via le PCDR, de réaliser des panneaux « entrées de village » bilingues – français /wallon
- L'asbl CREE de Faulx-Les Tombes a organisé plusieurs sorties bilingues à la découverte des oiseaux de notre région
- Il est également planifié d'installer des panneaux didactiques bilingues aux de principaux éléments patrimoniaux de la commune
- Une série de citations et proverbes en wallon liés à des fruits et légumes ont été affichés au « Jardin de Pascal » en collaboration avec Joëlle Spierkel

Nous remercions toutes les personnes de notre territoire qui permettent ainsi au wallon de garder une place dans le patrimoine local. Cependant, ces actions ont besoin de vous, citoyen, pour faire vivre notre langue régionale dans les foyers, les rues, les activités quotidiennes. N'hésitez pas à prendre contact avec les différents partenaires cités dans ces quelques lignes.



LES PLAINES D'AOUT ET ÇA REPART !

Cette année, en plus d'une météo magnifique, nous avons eu la chance de découvrir de nouvelles têtes qui n'étaient jamais venues à Gesves Extra. Les inscriptions ont été nombreuses et les retours, chaleureux. D'ailleurs nous souhaitons remercier les nombreux(euses) animateurs(trices) volontaires qui ont accueilli avec bienveillance les enfants.

Qui dit, rentrée scolaire... et EXTRAscolaire, dit nouvelles plaines, d'autant plus qu'avec la réforme du calendrier, les plaines d'automne et de détente passent d'une à deux semaines.

Le thème de cette plaine d'automne sera « **Les émissions TV** » qui seront adaptées aux plus petits comme aux plus grands afin de plaire à tous !

Vous souhaitez les y inscrire ? Ne tardez plus, les inscriptions seront bientôt clôturées !

Pour plus d'informations :

- ✓ Tél : 083/670.203
- ✓ Mail : info@gesvesextra.be
- ✓ Site internet : www.gesvesextra.be
- ✓ Page Facebook: Gesves Extra Asbl
- ✓ Page Instagram : Gesvesextraasbl



PARTICIPATION CITOYENNE

GESVES EN PHOTO....



Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves en photos ».

Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».

Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors.

Pour cette édition, nous vous partageons une photo du pavillon au château des Arches. La 1ère photo date de 1934.

Les volets ont disparu après-guerre, les châssis ont été changés après la tempête de grêle de 1995 par les propriétaires de l'époque (Gendebien-de Iovinfosse).



@V.Warinet

ENCORE ET TOUJOURS LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT !

Cette rentrée scolaire débute en fanfare sous l'impulsion novatrice de la Fédération Wallonie-Bruxelles et est rythmée par bon nombre d'annonces médiatiques liées au « Pacte d'excellence », au « Tronc commun » ou encore aux nouveaux « référentiels ». En regard de la masse d'infos que vous avez l'occasion d'entendre, nous avons trouvé important de « déblayer » quelque peu le terrain afin de vous donner quelques précisions qui, nous l'espérons, vous permettront de cerner ce qui attend dorénavant votre (vos) enfant(s) tout au long de son parcours scolaire.

Le pacte d'excellence.

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence est une réforme de grande ampleur de l'enseignement. Il est le fruit d'un intense travail collectif entamé en 2015 et est fondé sur une ambition commune à l'ensemble des partenaires de l'école : renforcer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves. Il s'agit d'une réforme systémique qui s'inscrit dans la durée et se met progressivement en place.

Le Tronc commun... De quoi s'agit-il ?

A terme, il constituera le nouveau « parcours d'apprentissage » pour tous les élèves inscrits de la première maternelle à la troisième secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il désire répondre aux évolutions complexes de nos sociétés, aux défis et exigences accrues du 20^{ème} siècle. Il s'agit d'une réforme-clef du Pacte pour un « Enseignement d'excellence » qui vise à renforcer la qualité de l'enseignement et à réduire les inégalités.

Le Tronc commun entend également favoriser une orientation positive, lucide et émancipée des élèves.

Ce nouveau mode de fonctionnement, qui s'accompagne de l'implémentation de nouveaux référentiels, fut introduit en section maternelle lors de la rentrée scolaire dernière. Aujourd'hui, c'est au tour des premières et des deuxièmes primaires. Au fur et à mesure des années scolaires, l'ensemble



du « tronc commun » sera enrichi de ce nouveau mode de fonctionnement qui s'accompagnera de nouvelles pratiques pédagogiques et organisationnelles.

Les nouveaux référentiels... De quoi s'agit-il ?

Introduits l'année scolaire dernière en section maternelle et ce 28 août 2022 en P1/2, les nouveaux référentiels ne sont pas des

« programmes » scolaires mais ils imposent la matière que les enfants apprendront à l'école tout au long de leur cursus scolaire durant le Tronc commun. Les référentiels disent quoi enseigner, les programmes disent comment l'enseigner. Les référentiels sont donc communs à tous les réseaux d'enseignement. Par contre, les différents réseaux d'enseignement doivent chacun fournir leurs programmes.

Quels sont les nouveaux domaines d'apprentissage ?

Parmi les 8 domaines d'apprentissage redéfinis par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, on dénombre 5 domaines spécifiques :

- Français, Arts et Culture
- Langues modernes
- Mathématiques, Sciences et Techniques
- Sciences humaines, Education à la philosophie et à la citoyenneté, Religion ou morale
- Education physique et à la santé

ainsi que 3 domaines transversaux :

- Créativité, engagement et esprit d'entreprendre
- Apprendre à apprendre et poser des choix
- Apprendre à s'orienter

Pour plus d'info :

Les référentiels du tronc commun sont disponibles sur le site officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles www.enseignement.be

Vous pouvez aussi trouver les coordonnées des différentes directions d'écoles (tous réseaux) dans le Gesves Info d'août 2022.

SPORT

PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE :

695.000 € DE SUBSIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU HALL DES SPORTS DE GESVES

Situé au cœur actif de la commune de Gesves, à proximité immédiate de la maison communale, notre « Hall omnisports » a été construit au début des années 80 par l'école de la Communauté française.

Utilisé au départ comme salle de sport par ledit établissement scolaire, ce bâtiment a ensuite été acheté par la Commune de Gesves.

Élément important dans le paysage gesvois, la vie sociale, la vie sportive et du patrimoine communal, ce bâtiment présente actuellement des problèmes en termes d'étanchéité, de dégradations des matériaux mis en place, de surconsommations énergétiques et en eau, voire de structure en général.

Au cours du temps, certaines réparations ont été mises en œuvre avec pour objectif de maintenir en activité cet outil.

Aujourd'hui, le défi est différent, de plus grande ampleur, vital pour cet ouvrage. Une demande avait été introduite auprès d'Infrasports pour bénéficier de subsides wallons pour permettre la rénovation complète du bâtiment actuel, en améliorer le confort et réduire les consommations énergétiques.

Le Gouvernement wallon a décidé, ce 29 septembre, de soutenir ce projet à hauteur de 695.000 € sur un montant total des travaux estimé à 950.000 €.

Les travaux, qui seront menés dans les prochains mois, permettront de diminuer les consommations énergétiques de 35% minimum.





LES BRÈVES DE L'ASBL ANIMA SPORTS CENTRE SPORTIF DU GRAND GESVES

Nouveau à Faulx-Les Tombes

Stage automnal à la salle de gym de l'Envol



COURS DE GYMNASTIQUE EN MUSIQUE

DONNÉS PAR KINÉSITHÉRAPEUTE

POUR ADULTES ET ADOS

TOUS LES LUNDIS DE 19H45 À 20H45

SALLE DE GYM DE L'ÉCOLE DE L'ENVOI
RUE DES ÉCOLES 2 À FAULX-LES TOMBES

REPRISE DES COURS LE LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022

RENSEIGNEMENTS : Françoise SMEETS au 0497/66-79-92 ou
francoise.lamproye@belgacom.net

PRIX : 120 EUROS POUR L'ANNÉE OU 50 EUROS PAR TRIMESTRE
(assurance comprise).



Beau succès pour le premier Ar'Trail

Le vendredi 26 août avait lieu à Faulx-Les Tombes la 1ère édition de l'Ar'Trail, une course à pied mêlant le sport, la nature et l'Art sous différentes formes et organisée par notre partenaire, l'ASBL Enjoy sport. Les parcours de 9 et 17 km passaient par différentes œuvres de la Fête de Mai et des Sentiers d'art et étaient parsemés d'animations artistiques. L'événement fut unanimement apprécié par les quelques 360 traileurs présents. Les prochaines éditions de ce trail itinérant partiront d'autres endroits de la commune.



Passage à proximité de la « Queue du Dragon »
©Gaetan Nadin – Photography

Contact ASBL Anima Sports - Chaussée de Gramptinne, 112 à Gesves
Coordinateur : Renaud ETIENNE – 0479/410237 - animasports@gesves.be

**BOUTIQUE EN LIGNE**

Vêtements pour enfants 2 à 14 ans

Route d'Andenne, 61A - 5340 Faulx-Les Tombes



Mana Kids

LE CPAS VOUS INFORME**PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR**

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 20 octobre – 17 novembre – 15 décembre 2022

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

**REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR****Livraison sur Gesves :**

- ❖ La table de Malou, Ann Chrystel HENET - 0477/69 38 63 - latabledemalou@gmail.com - la-table-de-malou.eatbu.com
- ❖ Aux Goûts des Jours, Olivier Plessy - 0472/35 35 20 - info@auxgoutsdesjours.be - auxgoutsdesjours.be/vos-repas-a-domicile
- ❖ L'Olival - 081/ 58 33 33 du lundi au vendredi : de 9h à 14h - olival.be/fr/repas-a-domicile

CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2022**1. QUI Y A DROIT ?**

- ✓ 1ère catégorie : **Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)**

NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- ✓ 2ème catégorie : **Les ménages à revenus limités.**

- ✓ 3ème catégorie : **Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. CONDITIONS.

Depuis le 01/07/2022, le montant de l'allocation chauffage au litre varie de 0.14 à 0.36 cents en fonction du prix au litre du combustible utilisé. Par ménage, pour le gazoil de chauffage ou le gaz propane en vrac, une allocation de 210 € à 720 € pour 2000 litres maximum est accordée pour la période de chauffe 2022 (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le gazoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe en petites quantités, il s'agit d'une allocation forfaitaire de 210 €, portée à 456 € entre le 01/07 et 31/12/2022 (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Christel HENIN au 083/670.322. Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre rendez-vous un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



Fonds Social Chauffage

LE SENTIER "A LA CROISÉE DES ARTS" INITIÉ PAR VAGABOND'ART POUR LA FÊTE DE MAI 2022

Après 3 ans (dernière édition en mai 2019) d'inactivité, les membres de l'asbl Vagabond'art étaient tous motivés par cette édition 2022 : dessiner une nouvelle boucle, accueillir les artistes, organiser les espaces d'accueil des activités, faire lien entre les citoyens, les artistes, les élèves et le personnel de l'Administration communale. De belles énergies dépensées au service de nouveaux liens



forts entre les personnes. Les temps de midi, les artistes étaient accueillis au QG - espace horeca des Grottes que la Commune a mis à leur disposition. La Fête de Mai a pu retrouver des moments très simples mais très agréables et ouverts à ceux qui gravitent autour de la réalisation des œuvres.

Les activités proposées ont été bien suivies malgré une météo pas toujours très clémente. Ce qui est à souligner cette année, c'est surtout l'implication d'acteurs locaux comme par exemple Nathalie Grandjean, les chanteuses de la Noeva, Julie Renson, Anne Mortiaux, les enseignantes de l'Ecole de l'envol et les enfants des 2 classes de Julie Degroote et Yvette Bouchat, Armony Beaujeant...



Nous voulons pointer, entre autres, particulièrement la conférence de Nathalie Grandjean et la présentation des galets de Marc Averly (France), le spectacle pluridisciplinaire sur Hildegarde à l'église de Strud qui a



marqué les esprits et restera dans les mémoires, l'interprétation dansée des élèves de l'Envol sur le site de la « Feuille » de Marisa Merlin (Italie), les interventions citoyennes toutes en discrétion sur l'œuvre de Xavier Rijs (Belgique), ...

La découverte du sentier, le dimanche 18, a été évidemment un temps fort de l'édition. Les œuvres sont particulièrement belles, fortes et magnifient les lieux choisis pour les implanter : la Chapelle St-Hubert perdue au milieu de la campagne de Maizerouille qui accueille la « Feuille » de Marisa, l'aire de pique-nique de Goyet où s'est installée la « chapelle d'arbres » œuvre de Xavier et le sentier le long des vergers d'Haugimont où les ficelles bleues (récupérées des ballots) et mis en scène par Marc nous invitent à lire les liens qui se tissent entre le sentier, la haie et le verger.

La pluridisciplinarité que l'asbl voulait initier dans cette édition 2022 a fait ses preuves et laisse encore plein de possibles à explorer dans ce domaine ...

GROTTES DE GOYET : L'OURS DE GOYET À DÉCOUVRIR... AU PHARE À ANDENNE !



Après plusieurs années de fermeture et d'important travaux de mise au norme et d'amélioration de l'éclairage, les grottes de Goyet ont pu rouvrir leurs portes aux visiteurs depuis les vacances de printemps et proposer une nouvelle visite animée par l'équipe du Préhisto-museum de Ramioul.



La saison estivale a été

très encourageante puisque près de 3000 visiteurs ont (re)découvert les grottes, un des plus beaux sites préhistoriques d'Europe. Goyet est en effet un site exceptionnel à plus d'un titre : elles nous ont livré des vestiges exceptionnels issus de toutes les cultures et périodes de la Préhistoire.

C'est ainsi par exemple qu'un squelette presque complet d'ours des cavernes y a été découvert. Il est parfaitement conservé à quelques pas de chez nous, au « Phare » à Andenne. Vous y découvrirez également une exposition complète et permanente sur la préhistoire et les recherches archéologiques menées dans notre région, en particulier dans la grotte Scalina (photos).

Plus d'informations :

- Espace muséal d'Andenne : <https://lephare-andenne.be>
- Réserver une visite aux grottes de Goyet : <https://grottes-goyet.be>



DONNERIE VÊTEMENTS D'HIVER : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 15 OCTOBRE À LA PICHELOTTE

Donnerie
Ouverte à tous
Vêtements d'hiver

Samedi 15 octobre 2022

Que puis-je apporter ?
Des vêtements chauds et en bon état

Quand les déposer ?
Le samedi 15/10 entre 09h00 et 12h00

Quand venir chercher les dons que nous avons reçus le matin ?
Le samedi 15/10 entre 13h00 et 16h00

Où ?
*Rendez-vous dans le local à côté de la bibliothèque -
rue de la Pichelotte à Gesves*

Pour toutes questions : Plan de Cohésion Sociale - Marion MANCEL - 083/670.344

**POUR RAPPEL,
LES GESVOIS
SONT LES BIENVENUS
À L'EPN D'OHEY**



L'EPN d'Ohey est un service qui est offert par l'administration communale d'Ohey, ce lieu vise à réduire la fracture du numérique.

Alors vous souhaitez simplement avoir un accès au wifi ou matériel informatique ou si vous souhaitez un accompagnement en individuel pour effectuer par exemple une démarche administrative en ligne ...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Marion MANCEL (Animatrice et Coordinatrice de l'EPN d'Ohey) soit au 0473/83.93.92 ou à l'adresse mail marion.mancel@ohey.be

Horaire d'ouverture : lundi et le vendredi toute la journée et le mardi après-midi.

Place Roi Baudouin, 79b à 5350 Ohey.

OPÉRATION VOISINS SOLIDAIRES - HAUT-BOIS

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, des habitants du village de Haut-Bois et la Commune de Gesves souhaitent renforcer la cohésion et le lien social dans nos quartiers. Ils ont organisé un premier événement ce 30 septembre à la salle du village. Autour d'un verre de l'amitié, les habitants ont été invités à afficher des autocollants sur leurs fenêtres ou sur leurs boîtes aux lettres de manière visible. Les habitants qui le souhaitent déclarent ainsi leur engagement en faveur de relations de voisinage basées sur l'échange, la réciprocité et le partage. Un banc a également été installé dans le village, afin de renforcer la convivialité et les rencontres.

Cette opération sera progressivement généralisée à l'ensemble du territoire de notre commune.



QUAND LA VISIBILITE DIMINUE, ASSUREZ-VOUS DE VOIR ET D'ÊTRE VU

A l'automne, le risque d'accident est majeur pour les piétons et cyclistes. Il est donc vital d'adapter sa tenue et d'ajouter des accessoires afin d'augmenter sa visibilité.

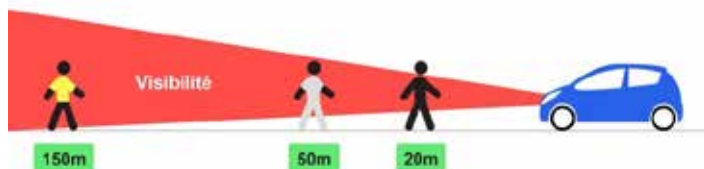
En Wallonie, plus de la 45% des piétons tués chaque année le sont sur les quatre mois d'octobre à janvier. Dans le même temps, le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de près de 50%. En cause : la visibilité, nettement plus faible, particulièrement durant les heures de pointe du matin et du soir. L'explication est simple : souvent vêtu de vêtements foncés et surtout dans l'obscurité, le piéton ne sera visible qu'à 20 mètres dans les phares de l'automobiliste, or à 50 km/h, 25 mètres sont nécessaires pour arrêter une voiture, et il en faut près de 40 sur sol mouillé.

Conseils pour les automobilistes

- Adaptez votre vitesse aux conditions de visibilité
- Allumez vos phares et augmentez vos distances de sécurité
- Désembuez votre pare-brise avant de prendre la route
- Ralentissez et restez vigilant à l'approche des passages piétons

Conseils pour les cyclistes

- Allumez vos lampes avant et arrière avant de démarrer
- Vérifiez que votre vélo dispose de l'équipement obligatoire
- Portez des accessoires réfléchissants et fluo
- Assurez-vous que les autres usagers comprennent vos intentions



Conseils pour les piétons :

- Portez des éléments fluos et réfléchissants
- Traversez aux endroits prévus
- Cherchez un contact visuel avec les autres usagers
- Veillez à ce que vos intentions soient claires

**Ensemble,
partageons mieux la route
pour préserver la vie de tous.**

QUELLE SÉCURITÉ POUR LES CYCLISTES ?

Entre le 9 et le 25 avril 2022, le Gracq de Gesves a réalisé un comptage des véhicules entre Gesves et Faulx-Les tombes, sur les voiries traversant les bois, chaussée de Gramptinne et Fau Sainte Anne. Ces mesures fournissent aussi les types de véhicule et permettent de connaître leur vitesse respective.

Au vu des résultats du comptage, il s'avère que :

- **Les cyclistes sont plus nombreux sur la chaussée de Gramptinne.** En moyenne par jour 93 cyclistes l'empruntent contre 24 sur la route de Fau Ste Anne.
- **Les excès de vitesse sont affolants :** un nombre important de véhicules roulent au-delà des vitesses autorisées sur ces deux voiries très fréquentées : chaussée de Gramptinne, 34 % des voitures et 69% des motos roulent au-delà de 90 km/h (41 motos y roulent à plus de 150 km/h !!!) ; rue de Fau Sainte Anne, 16 % des voitures et 21 % des motos sont en excès de vitesse.

Plus que jamais la route se partage avec les usagers faibles. Alors que les cyclistes fréquentent surtout la chaussée de Gramptinne et qu'aucune piste cyclable n'y est prévue, comment améliorer leur sécurité ?

Pour plus d'informations : gesves@gracq.org



LES GESVOIS CONSTRUISENT ENSEMBLE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE DEMAIN

Face au défi énergétique que doit relever notre société, votre commune lance un chantier de réflexion qui associe mandataires, experts et citoyens dans une démarche de co-création. Vous aussi, vous pouvez participer au débat et aider à construire les solutions de demain.

L'énergie est désormais au cœur de toutes les préoccupations quotidiennes. Sous l'effet (entre autres) de la guerre en Ukraine, le prix de l'énergie s'est envolé ces derniers mois, obligeant les pouvoirs publics à modifier en profondeur leur politique en la matière. D'autre part, l'urgence climatique conduit également à repenser comment nous nous éclairons, chauffons, déplaçons... afin de conserver une planète habitable dans les années à venir.

Face à ces nouveaux enjeux, la commune de Gesves a souhaité consulter les citoyens sur un thème en particulier, celui de l'éclairage public. Cette initiative répond à une interpellation citoyenne du Conseil communal par laquelle plusieurs résidents de la commune ont demandé l'extinction de l'éclairage public sur le territoire communal entre minuit et 6h du matin.

Le 19 septembre dernier, s'est ainsi déroulée la première réunion d'un nouveau groupe de réflexion qui a réuni citoyens et experts (police, organismes publics, associations...).

Objectif : réfléchir aux différentes options envisageables afin d'optimiser l'usage de l'éclairage public et, autant que possible, diminuer la consommation d'électricité qui en découle.



Donnez-nous votre avis



Cette réunion n'est cependant que la première étape d'un processus plus large qui vise à inclure l'ensemble des Gesvois dans cette démarche de co-création. Une deuxième rencontre du groupe de réflexion est prévue mi-novembre dans le but de proposer au Conseil communal des solutions concrètes pour l'évolution de l'éclairage public.

En outre, ce bulletin communal propose en page 20 un questionnaire qui vise à mieux connaître votre position sur deux éléments-clés : quels sont, selon vous, les actions envisageables et les critères les plus importants à prendre en compte au sujet de la gestion de l'éclairage public à Gesves ? Vos réponses permettront de nourrir les échanges lors de la deuxième réunion du groupe de réflexion.

Pour vous aider à vous forger votre propre opinion, vous trouverez dans les lignes qui suivent un résumé des différentes interventions qui ont eu lieu durant la matinée du 3 septembre. Les comptes-rendus et présentations de la rencontre sont accessibles sur le site de l'Administration communale (www.gesves.be/eclairage-public/) ou en format papier sur demande auprès de l'administration communale : 083/670.202.

✓ Présentation de Mr Soufiane Kadari – représentant de l'AIEG

L'AIEG (Association Intercommunale d'Etude et d'Exploitation d'Electricité et de Gaz) est le gestionnaire de réseau électrique de notre commune. Elle s'occupe également de l'entretien du réseau.

Sur la commune de Gesves, on compte 1135 points lumineux alimentés par 72 cabines. Cela représente une puissance totale de 63 kW. La consommation actuelle est de 250.000 kWh, soit un coût annuel approximatif de 50.000 € calculé sur base des trois dernières années.

L'éclairage de la commune est composé principalement de lampes au sodium basse pression (88%), d'un faible pourcentage de luminaires au sodium haute pression (6%), de lampes à iodure métallique (6%) et de quelques LED (1%). Quelles sont les possibilités d'évolution et d'économie ?

1. Extinction de l'éclairage

Bien que cette option permette une économie d'énergie avérée, elle n'est pas aussi simple à déployer qu'il n'y paraît. Afin de programmer l'extinction de l'éclairage, deux possibilités existent :

- Une seule commande pour toutes les cabines. Cette solution est difficile à mettre en place étant donné que les cabines alimentent également de points lumineux situés dans d'autres communes.

- Une commande sur chaque cabine. Cette solution permet d'avoir un contrôle des points lumineux par cabine, à un coût abordable d'approximativement 86.000 € (1200 €/cabine). L'économie annuelle est estimée à 20.000 € pour cette option, soit 40% de la facture annuelle.

L'extinction régulière des éclairages peut entraîner leur dégradation plus rapide (excepté le LED), de même qu'un sentiment d'insécurité routière.

Les montants des économies possibles sont des estimations et varieront bien entendu selon le prix de l'énergie.

2. Passage au LED

Il s'agit ici de remplacer l'éclairage existant par un éclairage LED (relamping). Les économies d'énergie réalisées par cette opération seraient nulles, voire négatives, la consommation par point lumineux étant déjà relativement basse à Gesves.

Cependant, l'éclairage LED réduit les frais d'entretien et augmente la durée de vie des luminaires. D'ici 2030, les anciens appareils d'éclairage devront en outre être supprimés et remplacés par du LED. A noter que le coût du passage au LED varie selon la technologie choisie :

- Le LED avec dimming autonome permet de réduire la puissance de l'éclairage pendant un horaire donné grâce à une commande intégrée dans chaque appareil d'éclairage et programmée en usine. Cette solution, estimée à 270.000 €, ne permet aucune modification de la programmation.
- Le LED avec éclairage intelligent offre la possibilité de contrôler chaque point lumineux de manière autonome. Des profils d'allumage de dimming (diminutions d'intensité et/ou extinction à certaines heures) peuvent être établis par zones ou pour différents types d'éclairage (bâtiments publics, voiries...). Par contre, ce système nécessite un investissement important de la part de la commune, environ 450.000€ pour une économie annuelle de 25 à 30.000€ (50 à 60% de la facture électrique annuelle).



✓ Présentation de M. Roland Boninsegna, représentant de l'ASCEN



L'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) a présenté le cas de la commune de Viroinval (12.000 habitants) qui a lancé un plan de modernisation de l'éclairage public en 2017.

Avant la mise en œuvre, la commune a mené une enquête en ligne auprès de la population. Il en ressort que les deux motivations principales de la modification de la gestion de l'éclairage public sont les économies d'énergie (70%) et la protection de la faune (62%).

Sur les besoins en éclairage :

- 49% des répondants considèrent que l'éclairage public réduit la qualité du sommeil.
- 48% des personnes interrogées pourraient s'en passer.
- 83% seraient soit plutôt favorables soit tout à fait favorables à l'extinction de l'éclairage public à certains moments de la nuit.

Faute d'exemples probants en Belgique, M. Boninsegna a cité plusieurs exemples de villes françaises qui ont choisi d'éteindre l'éclairage public.

- Pour les villes de Tulle (14.400 habitants), Pessac (61.000 habitants), Aix-sur-Vienne (5.800 habitants), aucune augmentation de la criminalité n'a été constatée depuis l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public.
- Dans certains cas, une amélioration de la sécurité est constatée : la ville de Rochefort en Charente Maritime (24.000 habitants) a observé une diminution de 20% des cambriolages
- La gendarmerie de la ville de Seyssins (7.200 habitants) enregistre une réduction de la vitesse des véhicules motorisés.
- Suite à une période d'expérimentation menée à Angevillers (1.250 habitants), 73% des habitants se sont dits favorables à la pérennisation de l'extinction de l'éclairage public.

✓ Présentation de M. Jean-Marie Mengeot, représentant de l'ASCEN

Cet intervenant est revenu sur le concept de pollution lumineuse, définie comme une « présence nocturne anormale ou gênante de lumière. Elle génère des conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la santé humaine et les écosystèmes. Elle est souvent associée à la notion de gaspillage d'énergie. »

Les conséquences de cette pollution sont multiples :

- Difficultés à observer la voie lactée
- Faune nocturne perturbée entraînant une perte de biodiversité notamment quant aux insectes, oiseaux migrateurs, poissons, tortues...
- Flore perturbée
- Cycle du sommeil perturbé par la confusion de rythmes jour/nuit



Le choix des appareils d'éclairage doit donc également aider à réduire l'éclairage excessif et intrusif. En outre, plus la température de la lumière est élevée, plus la lumière est blanche et « froide » et plus elle est perturbante. Il est donc important de veiller aussi à la température lumineuse au moment du choix de la technologie.

✓ Présentation de M. Michael Libertiau, représentant de la Police

Le rôle 1er de l'éclairage public est d'améliorer la perception nocturne dans l'espace public. Il offre des repères nocturnes pour la circulation, donne un sentiment de sécurité et facilite la vie nocturne.

Bien que le service public ait le devoir d'assurer la sécurité des citoyens, il s'agit d'une obligation de moyens. Il n'y a pas d'imposition par rapport à l'éclairage. Des aménagements adaptés peuvent fournir les balises nécessaires à la sécurité des usagers de la route par exemple.

Une étude de l'AWSR réalisée par VIAS indique qu'en-dehors des grands axes routiers, des systèmes auto-réfléchissants pourraient remplacer les luminaires. Les phares des véhicules actuels seraient suffisants pour assurer l'éclairage nécessaire. Un autre bon exemple est celui des catadioptriques sur les routes françaises.

Actuellement, des expériences similaires d'extinction ou de diminution de l'éclairage public sont menées en Belgique (Tervuren, Melles, Rebecq, Plombières...) mais elles sont encore peu nombreuses et nous n'avons pas encore de recul pour analyser leur impact.

BREAKING NEWS :

Information liée à l'urgence de la crise énergétique

Fin septembre, ORES a transmis un courrier à l'ensemble des communes affiliées proposant de couper l'entièreté de l'éclairage public, de minuit à 5h du matin, du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023. Au vu des économies qu'une telle extinction permettrait de réaliser (environ 50 MWh sur la période considérée) et des difficultés financières liées à l'explosion des prix de l'énergie, le Collège se concerte avec la zone de police et les communes avoisinantes, pour envisager une telle extinction qui permettrait de diminuer le coût de l'éclairage public d'environ 26.000€ sur la période considérée.

Consultation des citoyens - octobre 2022 et novembre 2022

Avant de construire des solutions, la Commune souhaite vous consulter. Vous trouverez ci-avant, un résumé des informations concrètes données par les experts lors de la réunion du 3 septembre et ci-dessous un questionnaire à compléter et à retourner à l'Administration communale pour le 10 novembre 2022.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, compléter le formulaire directement en ligne via le lien :

www.gesves.be/eclairage-public

Dans quel village de la commune habitez-vous ?	Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
	moins de 18 ans
	18 à 35 ans
	36 à 55 ans
	56 à 75 ans
	plus de 76 ans

Parmi les propositions suivantes, quelles sont les actions envisageables selon vous ?	
	Maintien de l'éclairage dans son état actuel
	Extinction de l'éclairage sur l'ensemble de la commune pendant une partie de la nuit
	Remplacement de l'éclairage actuel par des éclairages au LED
	Extinction de l'éclairage dans des zones spécifiques
	Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage au LED avec modulation de l'intensité de l'éclairage préprogrammé (dimming autonome)
	Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage au LED avec modulation de l'intensité de l'éclairage pour chaque luminaire (éclairage intelligent)
	Suppression de luminaires
	Autres propositions ou commentaires :

Quels sont les 3 éléments les plus importants à prendre en compte dans la gestion et l'évolution de l'éclairage public à Gesves ?	
	Diminution des dépenses énergétiques
	Sécurisation des déplacements (sécurité routière, mobilité douce...)
	Réduction de la pollution lumineuse
	Réduction des émissions de CO2
	Sécurité des personnes et des biens (cambriolages, vandalisme...)
	Impact sur la santé humaine
	Impact sur la biodiversité
	Confort visuel
	Impact sur les finances communales
	Autres :

Laissez-nous un commentaire libre si vous le désirez :

DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES

Octobre :

- 15/10/2022 Faulx-les Tombes – Strud – Maizeroûle – Fond de France
- 16/10/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 22/10/2022 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
- 22/10/2022 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 29/10/2022 Bois de Grand Pré – Abbaye – Sart Mère
- 30/10/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 31/10/2022 Grand Bois de Gesves

Novembre :

- 4/11/2022 Mozet Maizeret Bois d'Herpet
- 4/11/2022 Goyet et Strud (Bois Miller)
- 5/11/2022 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 5/11/2022 Houyou – Pourrain
- 6/11/2022 Bois de Sorinne la longue et Bois du Chauffage
- 9/11/2022 Arville - Bois de : Mont Ste Marie, Roquimont et « La-Haut »
- 10/11/2022 Sorée/Doyon
- 13/11/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 18/11/2022 Bois de Mont et Bois de Gramptinne
- 19/11/2022 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
- 19/11/2022 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 20/11/2022 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
- 20/11/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 26/11/2022 Grand Bois de Gesves
- 27/11/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres

Décembre :

- 3/12/2022 Grand Bois de Gesves + Bois de Mont et Bois de Gramptinne
- 4/12/2022 Faulx-les Tombes – Strud – Maizeroûle – Fond de France
- 7/12/2022 Arville - Bois de : Mont Ste Marie, Roquimont et « La-Haut »
- 9/12/2022 Mozet Maizeret Bois d'Herpet
- 10/12/2022 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
- 10/12/2022 Haut-Bois – Haute Arches – Gesves
- 10/12/2022 Bois de Sorinne la longue et Bois du Chauffage
- 11/12/2022 Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève
- 16/12/2022 Goyet et Strud (Bois Miller)
- 17/12/2022 Bois de Grand Pré – Abbaye – Sart Mère
- 17/12/2022 Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée
- 18/12/2022 Mozet - Commognes - Gueussaux - Paradis des lièvres
- 26/12/2022 Houyou – Pourrain
- 28/12/2022 Grand Bois de Gesves

En complément aux dates de battues reprises ci-dessus, nous précisons que si cette liste représente la majorité des journées de chasse organisées sur le territoire de la commune de Gesves, elle reste malgré tout non exhaustive. En effet, la législation actuelle n'impose pas aux chasseurs d'informer de l'organisation d'une chasse.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Quentin HOUSIER, Agent des Forêts à Gesves. GSM : 0477 781 545.**

SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE DE L'ENVOI

Entamés à l'automne 2022, les aménagements pour améliorer la mobilité autour de l'Ecole de l'Envoi, la crèche et la Maison de l'Entité sont presque terminés. Les principaux aménagements en voirie ont été finalisés juste avant la rentrée scolaire :

- ✓ Création d'un plateau, d'un parking longeant la voirie et de trottoirs (rue de la Goyette)
- ✓ Amélioration, extension du parking et création d'un cheminement piéton donnant accès à la crèche
- ✓ Aménagement d'un dépose minute le long de l'école et de place de parking pour les riverains (rue des écoles)
- ✓ Changement du sens de circulation, extension de la zone en sens unique et création de dos d'ânes (rue des écoles)
- ✓ Déplacement de l'arrêt de bus (rue de l'église)

La zone 30 (abord d'école) a également été étendue. Certains aménagements doivent encore être finalisés, notamment l'installation des panneaux signalétiques, de potelets et d'un parking à vélo entre la Crèche et la Maison de l'Entité.

Vu le changement du sens de circulation de la rue des écoles (entièrement en sens unique, excepté vélo), une nouvelle priorité de droite débouche dans la rue de l'Abbaye. Afin de réduire la vitesse, une zone 50 km/h a été créée rue de l'Abbaye entre la fin de l'agglomération et la chaussée de Gramptinne.

La sécurité routière est l'affaire de tous. Le respect des nouveaux aménagements et des vitesses maximum s'imposent pour la sécurité des enfants.



LA CARRIÈRE DE STRUD, UN SITE CLASSÉ POUR SON INTÉRÊT SCIENTIFIQUE

Cette ancienne carrière de grès est aujourd'hui connue dans le monde entier : elle fut le lieu de plusieurs grandes découvertes paléontologiques depuis la fin du XIX^e siècle. C'est ici que Maximin Lohest, qui fut à l'origine de la découverte du célèbre homme de Spy, trouva en 1888 ce qu'il prit pour une mâchoire de poisson. D'autres recherches, menées de 2003 à 2015 par des équipes de paléontologues et de géologues (Musée d'Histoire Naturelle de Paris, Université de Liège, Institut des Sciences Naturelles de Belgique) ont permis de déterminer qu'il s'agissait en fait d'un **tétrapode**, une espèce témoin du passage de la vie aquatique à la vie terrestre. Datée du Dévonien (365 millions d'années avant notre ère), il est considéré comme le plus vieux fossile de tétrapode trouvé dans le monde. Ce fut le premier d'une longue série. La carrière de Strud abrite des fossiles dont la richesse et la qualité permettent de se faire une idée précise de l'environnement de vie des premiers tétrapodes, mais aussi des premiers insectes : le **Strudiella devonica** découvert ici est le plus ancien insecte complet jamais découvert.

En 2015, estimant que le site semblait avoir livré toutes ses richesses, les scientifiques autorisèrent les autorités communales à le refermer.

La Commune de Gesves, qui depuis 2005 avait soutenu le travail des paléontologues par des prêts de matériel, des travaux d'excavations et de protection du site, etc. a introduit en 2012 une demande de **classement comme site de la carrière de Strud pour son intérêt scientifique majeur dans le domaine de la paléontologie**. L'arrêté de classement régional a été signé le **9 octobre 2018**.



FINANCES COMMUNALES

LE COMPTE 2021

Le compte 2021 de la commune a été adopté à l'unanimité par le Conseil communal au mois d'août, avec un boni de 68.000 €. Vous trouverez ci-dessous l'avis des Grades légaux communaux :

Avis du Directeur financier :

Le compte 2021 de la commune de Gesves s'inscrit toujours dans cette volonté confirmée de maîtrise des dépenses budgétaires (fonctionnement, personnel, dette...) et d'assainissement comptable par le constat d'irrécouvrables ou de non-valeurs. Mais en 2021, c'est la récupération (le recouvrement) des additionnels au précompte immobilier qui est passée à la Région wallonne au 1er janvier de l'exercice qui a entraîné une diminution substantielle des recettes à l'exercice propre.

En effet, ce transfert du Fédéral vers la Région entraîne une récupération moindre que celle attendue (et budgétée par l'autorité de tutelle elle-même) résultat : 249 849,23€ de recettes en moins sur 2021.

L'impact direct, en plus de rendre le résultat budgétaire à l'exercice propre déficitaire, est la non possibilité d'alimenter (150 000,00€ étaient prévus budgétairement) le fonds de réserve extraordinaire et ainsi, financer des projets sur fonds propres plutôt que par emprunts... ligne de conduite qui aurait pu être tenue sans cela.

Avec l'arriéré du Fédéral, la commune accuse, au 01/01/2022, 388 011,01€ de recettes prévues (enrôlées), mais non perçues.

Depuis début 2022, la Région nous a versé 138 720,14€ (à déduire, en quelque sorte, du retard des 388 011,01€) des montants dont question supra. Voilà la situation exacte au 31/7/2022 du PRI. Cela n'augure pas d'un simple décalage dans le recouvrement, à ce stade. Ce point est à suivre scrupuleusement dès lors, afin de savoir s'il s'agit d'un simple retard, ou d'une gestion préjudiciable à l'entité.

Avis de la Directrice générale :

Le compte 2021 reflète le travail quotidien d'essayer de maîtriser les dépenses. Le manque à gagner lié à la non perception des recettes prévues force à maintenir cette attention constante d'autant que les prévisions 2022 et 2023 ne laissent pas présager de futur optimiste.



La Boule Joyeuse FLT Gesvoise

a le grand plaisir de vous convier

le **samedi 12 novembre 2022**

à son traditionnel « Souper dansant annuel »

dès 19h dans la salle de l'Entité sise rue La Goyette à Faulx-les-Tombes

animé par le **DJ BENGALS**

Au menu

Au menu

APERITIF

POTAGE COURGETTES-TOMATES AVEC

SON EMULSION AU MAREDSOUS

ET SA TUILE AU PARMESAN

ROTI DE PORCELET FUME A L'ARDENNAISE

SAUCE A LA BIÈRE-CRANBERRIES

ECRASE DE POMME DE TERRE A L'HUILE D'OLIVE

PANNA COTTA AU CHOCOLAT BLANC

COULIS DE FRUITS DE LA PASSION ET SA GARNITURE

PRIX hors boissons : adulte 32 € – enfant (- de 12 ans) 14 €

RESERVATION au plus tard le 6 novembre :

annej.demartin@gmail.com

Versement OBLIGATOIRE sur compte BE30 1430 9840 7211

PEINTURE
VDD
Obser la couleur

Profitez de nos
conseils décos
et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90
info@peinturevdd.be - www.peinturevdd.be
Rue du Pont d'Aoust, 13 - 5340 Gesves

GARAGE
Graux
www.grauxohey.be • 085/61 22 96
Spécialiste indépendant

VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

CITROËN DS

PEUGEOT

Vente de vélos électriques

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS ...

GALER
Poëlerie
Quincaillerie

info@galer.eu
www.galer.eu
085/61.12.75

Installation
Pellets-Bois-Gaz-Charbon-Mazout

Entretien

Dépannage

Tubage de cheminée

BALADES DOMINICALES EN OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2022

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.



Dimanche 30 octobre : départ à 14 heures de la Maison communale de Gesves

Dimanche 27 novembre : départ à 14 heures de l'église de Sorinne-La Longue

Dimanche 26 décembre : départ à 14 heures de l'église de Faulx-Les Tombes. La marche sera suivie du traditionnel cougnou de Noël.

Renseignements : Eliane : 0477/76.73.21 - Yves : 0475/72.94.26



Les Sangliers du Samson
En collaboration avec
L'association **SOLIDARITE MAMGOMBO**

Vous invitent à leurs 42^{ème} marche
d'automne

Le 16 octobre 2022

Salle Haut- Bois la Vie
Rue de la Salle, 3
5340 Haut-Bois

6-12-21 km
Premier départ à 7 h
Dernier départ :
6 km à 15 h 30
12 km à 14 h 30
21 km à 13 h 00



Point de Contrôle au 8^{ème} km

Participation 1 €

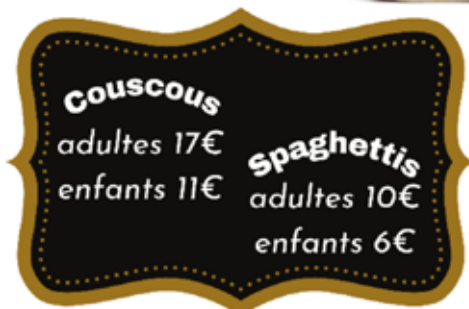
Nouveau parcours boisé .
Le 6 km accessible aux PMR

Boissons à prix démocratiques
&
Petite restauration



SOUPER COUSCOUS

À LA BUVETTE DU CLUB
LE SAMEDI 29/10/22
À 19H



Invitation cordiale à tous !

Réservation pour le mercredi 26/10 au plus tard auprès de Ph. Lomba (0479/421679).

Mort de rire Events vous présente

GESVES HALLOWEEN HORROR GARDEN NIGHT 10

Le 28, 29 et 30 octobre

CETTE ANNEE, C'EST NOTRE ANNIVERSAIRE
PREPAREZ VOUS A PASSER LE PIRE WEEKEND DE VOTRE VIE
Entrée: 1€ de 19h00 à 23h00 Pas de réservation
29 Pré d'amite 5340 GESVES



SCAN ME

<https://mdrevents.be>



POINTPENSION DE GESVES



Le Pointpension a lieu chaque 1er vendredi du mois.

Le Pointpension se fait uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

MARCHÉ DE NOËL 2022

APPEL AUX EXPOSANTS

Cette année, c'est le village de Sorée qui accueillera le traditionnel marché de Noël organisé par la Commune de Gesves, les 16, 17 et 18 décembre prochains.

Vous souhaitez y participer ? Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur le site Internet www.gesves.be.

Ils peuvent être également obtenus sur simple demande au Secrétariat communal, auprès de Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 - nathalie.seine@gesves.be

Nous comptons sur votre originalité, votre bon goût et votre créativité pour que chaque stand représente aux mieux le caractère festif dans une ambiance musicale de Noël.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS AU PLUS TARD LE 15 NOVEMBRE
ATTENTION, PLACES LIMITÉES !

COMMÉMORATION ARMISTICE 11/11

★ COMMUNE DE GESVES ★

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022

- 10H30 : LA PAROISSE DE GESVES VOUS INVITE À UNE MESSE ET AU TE DEUM.
- 11H15 : DISCOURS DU BOURGMESTRE SUR LE PARVIS DE L'EGLISE ET DÉPÔT D'UNE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
- 12H00 : VIN D'HONNEUR EN LA SALLE COMMUNALE DES TOUTI D'JONNES (À L'ARRIÈRE DE LA MAISON COMMUNALE)
- CONCERT APÉRITIF DONNÉ PAR LA FANFARE ROYALE DE GESVES

LA CÉRÉMONIE SERA REHAUSSÉE PAR LA PRÉSENCE DES PORTE-DRAPEAUX

MAIS AUSSI....

RACE FOR THE CURE®

AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Dimanche 16/10 à Gesves

Marche-Jogging

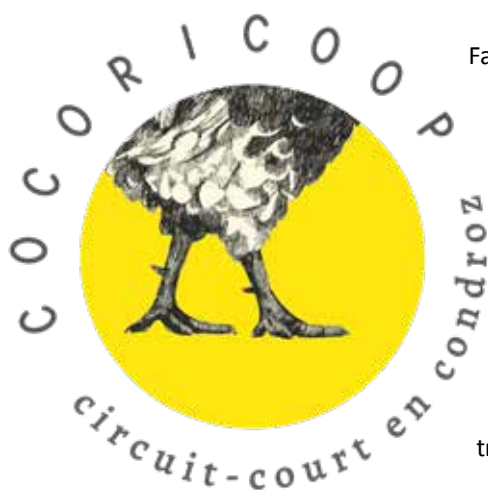
3 circuits (3-6-9 km) pour courir ou marcher selon votre convenance
(le parcours de 3 km sera accessible aux familles)
départ entre 10h et 14h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR WWW.THINKPINK.BE
(15€/ADULTE T-SHIRT COMPRIS)

BAR ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Suivez *Gesves en Rose* sur Facebook et sur Instagram

VOUS AVEZ ENVIE DE SOUTENIR LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LEURS SAVOUREUX PRODUITS ?



Faire les courses chaque semaine vous prend trop de temps ? Cocoricoop vous propose une alternative !

La **coopérative Cocoricoop** permet de commander chaque semaine des produits en circuit-court via sa plate-forme en ligne www.cocoricoop.be. Les commandes sont réalisées de chez soi entre le dimanche 10h et le mercredi 12h et sont ensuite livrées au point relais situé Ry del Vau, 5 à Gesves (derrière la commune) pour un enlèvement le vendredi entre 17 et 19h.

Créée il y a 4 ans, la coopérative a pour objectif de mettre en lien les producteurs du Condroz avec les consommateurs en recherche de sens, de saveurs et de prix justes. La gamme de produits est diversifiée : pain, fromage, viande, oeufs, plats préparés, bières, fruits, légumes, pâtisseries, produits cosmétiques ... Il y en a pour tous les goûts ! La convivialité est également au rendez-vous avec de chouettes rencontres et des moments festifs.

Curieux d'en apprendre plus ? Rendez-vous sur le site www.cocoricoop.be ou venez rencontrer les bénévoles lors de la distribution des commandes chaque vendredi.

AVIS À LA POPULATION

AIEG – RELEVÉ DES INDEX ÉLECTRICITÉ ENTRE LE 17 ET LE 28 OCTOBRE 2022

1. MOZET, SOREE ET HALTINNE : pour exécuter ces relevés, nos agents doivent accéder aux branchements et donc pénétrer dans les immeubles. Aussi l'A.I.E.G. invite-t-elle chaque habitant de bien vouloir prendre ses dispositions pour que l'accès aux compteurs soit possible au cours de cette période.

Nous attirons votre attention sur le fait que nos agents sont susceptibles de se présenter tant en journée, qu'en soirée et les samedis. Ils sont en possession d'un badge d'identification avec photo au logo de l'AIEG.

En cas d'absence, l'A.I.E.G. remercie les habitants de lui renvoyer la carte déposée par ses agents par ses agents à A.I.E.G. rue des Marais 11 à 5300 ANDENNE. Ceux-ci peuvent également être transmis via notre site www.aieg.be

2. GESVES FAULX-LES TOMBES : un courrier sera adressé à l'ensemble des habitants avec un talon réponse vous invitant à renvoyer l'index d'électricité au plus tard pour le 28 octobre 2022.

Durant toute cette période, les relevés peuvent également être transmis via notre site www.aieg.be

Aucun index ne pourra être communiqué par téléphone



FESTIVAL
INTERNATIONAL
NATURE
NAMUR

28^e EDITION

14 au 23
OCT. 2022

Films - Expositions photos - Activités nature

<http://festivalnaturenamur.be>

NOS JUBILAIRES À L'HONNEUR

C'est la date du 17 septembre 2022 que les autorités communales avaient choisie pour mettre à l'honneur les jubilaires dans une ambiance particulièrement chaleureuse, le tout accompagné de notes de circonstance exécutées par Denys GIGOT, accordéoniste.

Cette année, 10 couples avaient répondu à l'invitation :

Noces de Platine :

Monsieur et Madame Georges COLLARD et Georgette BELAIRE de Gesves

Noces de Brillant :

Monsieur et Madame Robert VANDELEENE et Cécile VAN den ABBEELE de HautBois

Noces d'Or :

Monsieur et Madame Emile LALLEMANT et Annie KINARD de Mozet

Monsieur et Madame Czeslaw BORECKI et Françoise PRINCE de Mozet

Monsieur et Madame Robert CORRA et Marie-Rose PEERAERTS de Faulx-Les Tombes

Monsieur et Madame Jean REGNIER et Suzanne CHAVEE de Faulx-Les Tombes

Monsieur et Madame Michel ETIENNE et Marie JACQUEMART de Gesves

Monsieur et Madame André ROSIERE et Raymonde TOUSSAINT de Gesves

Monsieur et Madame René GOFFIN et Micheline DESCY de Gesves

Monsieur et Madame Xavier CAPART et Chantal MERTENS de Mozet



LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT



Poubelle "jaune" Papiers-cartons



Fin de la promotion le 31/12/2022.

Nous vous informons que la promotion des poubelles jaunes au prix de 35€ se termine le 31/12/2022. A partir du 01/01/2023 les poubelles jaunes seront de nouveau au prix de 50€.

Cette poubelle n'est pas pucée et son achat n'est pas obligatoire. Le ramassage reste gratuit et ne change pas par rapport au service de collecte actuel.

Pour toutes personnes qui seraient intéressées, voici la marche à suivre :

- Passer la commande auprès du service accueil de l'Administration communale :
Madame Justine HAYEN – 083/670.212
- Le conteneur réservé, pourra être enlevé UNIQUEMENT, lors de la permanence, DES MERCREDIS DE 14H00 A 19H00 à l'accueil de la Maison communale.
- Le paiement se fera uniquement par terminal bancaire.

LE CONSEIL COMMUNAL SUR YOUTUBE

Depuis septembre, le Conseil communal est retransmis en direct sur YouTube. Vous pouvez donc suivre la séance de chez vous, sans vous déplacer. Vous pourrez même la visionner plus tard, si vous n'avez pas l'occasion de vous connecter au moment de la séance.

Vous retrouverez le lien YouTube sur notre site Internet www.gesves.be.

Les séances du Conseil communal se tiennent généralement le 4ème mercredi du mois.



NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL DE RACCORDEMENT À L'ÉGOUT ET À L'AQUEDUC

Le Conseil communal du 31 août dernier a adopté le nouveau règlement communal fixant les modalités de raccordement à l'égout.

Celui-ci est disponible sur le site de la Commune www.gesves.be

Il est également disponible sur simple demande au secrétariat général (nathalie.seine@gesves.be – 083 670 202).

LES SERVICES POPULATION & ETAT-CIVIL SONT À VOTRE SERVICE !

HEURES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30

**PERMANENCE - UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 083/670.212 -
LE MERCREDI de 14H à 19H30 du 7 septembre 2022 au 28 juin 2023**

**ENREGISTREMENT DE LA POPULATION BELGE et
DPI (Demandeurs de Protection Internationale)
CHANGEMENTS D'ADRESSE – ELECTIONS – MEDIATION**

Madame Stéphanie ARNOULD 083 670 306 stephanie.arnould@gesves.be
du lundi au vendredi sur rendez-vous Rue de la Pichelotte, 9A (CPAS) ou via l'adresse mail

**ACCUEIL CENTRAL - CERTIFICATS DIVERS - CARTES D'IDENTITE
VENTE sacs PMC et biodégradables, poubelle jaune, ...**

083 670 212 population@gesves.be

Madame Justine HAYEN du lundi au jeudi / permanence du mois : 2^{ème} et 4^{ème} mercredis
Madame Ingrid CAUWERS le vendredi
Madame Caroline BONMARIAGE les lundi et vendredi / permanence chaque mercredi

PERMIS DE CONDUIRE – PASSEPORTS

083 670 212 population@gesves.be

Madame Justine HAYEN du lundi au jeudi / permanence du mois : 2^{ème} et 4^{ème} mercredis
Madame Ingrid CAUWERS le vendredi

CASIERIS JUDICIAIRES

083 670 212 cj@gesves.be

Madame Justine HAYEN du lundi au jeudi / permanence du mois : 2^{ème} et 4^{ème} mercredis
Madame Ingrid CAUWERS le vendredi

**ETAT-CIVIL – CIMETIERES - DERNIERES VOLONTES - ETRANGERS
EUTHANASIE - HANDICAP - DON MATERIEL CORPOREL HUMAIN**

Madame Dominique LESSIRE 083 670 339 dominique.lessire@gesves.be
du lundi au vendredi / permanence du mois : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis

BE-ALERT - SOYEZ ALERTÉS : INSCRIVEZ-VOUS !



population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, si elle l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

Plus d'infos : <https://be-alert.be>

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

Inscrivez-vous à BE-Alert: <https://www.be-alert-ins.be/BAS/subs-cribe.jsp>

Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence. L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits.

Qu'est-ce que BE-Alert ?

Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la



SAVE THE DATE : 1^{ER} APÉRO RURAL SUR NOTRE TERRITOIRE

La **valorisation des couverts végétaux (ou intercultures) par le pâturage des moutons** est une pratique innovante qui se développe de plus en plus sous nos contrées vu les nombreux avantages agronomiques, économiques et environnementaux. Elle se base sur un partenariat gagnant/gagnant entre éleveur et agriculteur. Parmi les **avantages** les plus couramment évoqués on peut citer :



GAL
CONDROZ
FAMENNE



JE PROTÈGE L'EAU
DE WALLONIE

- Destruction du couvert sans impact négatif sur la structure du sol et économie d'un passage mécanisé ou chimique

- Préservation de la biodiversité et de la ressource en eau

- Apport d'éléments nutritifs au sol sous une forme rapidement assimilable

- Le couvert représente une ressource alimentaire très riche pour les animaux et le pâturage diminue le parasitisme du troupeau

- Création de liens sociaux entre éleveurs et agriculteurs et image positive de l'agriculture chez les citoyens

Envie d'en savoir plus ?

Venez visiter la **ferme d'Antoine Mabilie** – éleveur de mouton - pour découvrir concrètement cette pratique à l'occasion du **1^{er} Apéro Rural du territoire du GAL Pays des Tiges et Chavées, le vendredi 04 novembre**. C'est inspirant, innovant et rassurant pour l'avenir !

Rdv à partir de 16h00, rue Basse Arches, 13 – 5340 Gesves.

Inscription obligatoire (gratuite) pour le lundi 31 octobre 22 : maxime.albanese@tiges-chavees.be - 0494/35 16 66

LE CENTRE ESPACES-BOIS VOUS INVITE A SON INAUGURATION

Une nouvelle activité de formation par le travail est née à Gesves. Portée par l'ASBL cinacienne Espaces, soutenue par l'ASBL GAL Pays des Tiges et Chavées, elle est accueillie et hébergée par la Commune de Gesves, au hangar communal.

La formation balaye une série des métiers du bois et permet aux stagiaires d'en apprendre les rudiments, depuis l'abatage jusqu'au façonnage de voliges de bois d'œuvre. À Gesves, les stagiaires participent à la confection d'objets d'extérieur, petit ou grand : nichoir, banc, abri de jardin, ...

Venez les découvrir lors de l'inauguration officielle des lieux, prévue le vendredi 9 décembre 2022 !

Plus d'infos : www.espaces.be



Marre de trop consommer ?

Un projet de rénovation ?

Quelles démarches entreprendre ?

Qui contacter ?

Le SFRE peut vous aider !



SFRE
Service
Facilitation
Rénovation
Énergétique

Vous ne savez pas par quoi commencer ?

- Contacter un architecte ?
- Contracter un prêt ?
- Vous rendre aux guichets de l'énergie ?
- Introduire un permis d'urbanisme ?
- Demander un audit ?
- Rechercher un entrepreneur ?
- Remplacer la chaudière ?
- Isoler le toit ?
- Changer la machine à café ?



Fort de son expérience des actions pilote IsolTaMaison et Walloreno (50 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'un audit logement gratuits), le GAL Pays des tiges et chavées ASBL démarre aujourd'hui ce nouveau service qui s'adresse à tous les citoyens des trois communes (Assesse, Gesves, Ohey). Un accompagnement personnalisé chez vous !

Pour une visite d'orientation
gratuite, contactez le SFRE :

stephan.vis@tiges-chavees.be

083/670347

0478/097676



Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



Face à la crise : soutenons les circuits courts et ne négligeons pas les petits gestes

La crise énergétique et ces impacts sur le portefeuille des Gesvois et Gesvoises est un sujet qui nous préoccupe toutes et tous. Électricité, gaz, mazout, pellets : aucune source d'énergie n'est épargnée.

Face à ce constat, la commune de Gesves et le Cpas proposent un certain nombre de mesures que vous avez pu lire dans ce Gesves Info (groupe de réflexions les "as du climat", accès au "fond énergie", etc.).

Mais nous pouvons chacune et chacun, poser également des gestes politiques en passant du statut de consommateur à celui de **consomm'acteur**.

Comment ? En décidant d'orienter nos achats localement parce qu'ils sont meilleurs, moins polluants et souvent moins chers au final.

Poussez la porte des commerces de notre commune : petit magasin d'alimentation, boucherie, légumier, chocolatière, magasin de bricolage... Gesves et ses villages sont bien fournis !

Faisons nos courses dans la coopérative à finalité sociale Cocoricoop qui en plus de se fournir principalement sur le territoire du Condroz namurois, propose un projet d'intégration sociale. Profitez aussi des services de la Blanchisserie du Samson : nettoyage, repassage et réparation de vêtements. Sans oublier les Compagnons du Samson (service de maraîchage) : vous pouvez vous abonner à un panier de légumes ou passer à leur petit magasin le vendredi de 15h30 à 19h. En plus, ces deux structures qui proposent des services de haute qualité pour les Gesvois.e.s sont également des lieux de réinsertion sociale...

Enfin, ne négligeons pas les petits gestes qui nous permettent d'économiser sur nos factures... Une bonne piste de réflexions : <https://nosgestesclimat.fr> ...

Vous souhaitez vous impliquer concrètement dans la vie de notre commune ? N'hésitez pas à nous contacter via notre site web gesvesecolo.be ou sur le 0497/46.08.50 (Arnaud Deflorenne - Co-Président)

GEM



Carrefours Borsu et Thirifays – Droit de réponse ?

Le groupe GEM est intervenu auprès du Gouvernement wallon afin que les aménagements de sécurisation des carrefours Thirifays et Borsu soient programmés au plus vite. Contrairement à ce qu'affirment les groupes RPG+ et Ecolo, ces deux chantiers ne sont effectivement pas prioritaires pour le PS et Ecolo. Ces chantiers ont été inscrits au Plan routier par la majorité wallonne MR et cdH emmenée par Willy BORSUS en 2019. Depuis, le PS et Ecolo sont entrés en majorité en Wallonie et, sur proposition du ministre Ph. HENRY (Ecolo), les chantiers ont été reculés en priorité 3, c'est-à-dire les chantiers wallons les moins prioritaires.

Rénovation du Hall omnisport

Une délégation du groupe GEM a rencontré le ministre wallon des Infrastructures sportives, Adrien DOLIMONT. Récemment, ce dernier nous a informé que le dossier de rénovation du Hall sportif était accepté et serait subsidié à hauteur de 695.786,30 €. GEM s'en réjouit et remercie le ministre pour son écoute dans ce dossier important.

Cœur de village à Sorée

En réponse à un appel à projet du Gouvernement wallon, le Conseil communal a déposé un projet qui prévoit la rénovation complète du centre récréatif de Sorée et de la Maison des jeunes qui le jouxte. Une réorganisation de l'espace et une rénovation globale du bâtiment sont prévues, de même que quelques aménagements aux abords, pour 785.290 € TFC, dont 628.232€ de subside wallon.

Chantiers routiers : Strud, Route de Jausse et rues oubliées !

GEM écoute les citoyens et demande notamment :

- ✓ D'étudier l'opportunité de créer à l'entrée de Strud un bassin d'orage, afin de retenir les eaux de ruissellement et ainsi éviter que le fond du village ne se trouve sous eaux lors de fortes pluies.
- ✓ De prévoir des aménagements, Route de Jausse, avec pour but la réduction de la vitesse et la création de places de parking supplémentaires pour éviter le parking « sauvage » et la mise en danger des riverains.
- ✓ D'aménager les rues en très mauvais état et trop souvent oubliées : route de Haltinne, Imp. des Merles et des Mésanges, Drève Firmin Caprentier, rue de la Drève, entre autres.

RPGPLUS



Le compte communal 2021 se présente en boni de 68.000 €. Il reflète une gestion rigoureuse et les efforts consentis en matière de dépenses de fonctionnement et de personnel. Cet exercice s'inscrit également dans la continuité des exercices précédents du point de vue de l'effort d'assainissement : près de 200.000 € sont versés en non-valeurs (irrecouvrables des exercices précédents en ce compris les additionnels imposés par le Fédéral). La vente fictive de terrains de Sierpont (500.000 €) disparaît également des comptes. Ce léger boni est très interpellant. Les crises successives que nous traversons depuis maintenant 3 ans mettent en difficulté les pouvoirs locaux. Récemment, l'impact de la guerre en Ukraine, conjuguée à l'explosion des coûts de l'énergie et des prix des matériaux, est une catastrophe pour les finances communales. Le coût des différents projets en cours d'étude (rénovations, entretien de voirie, aménagements divers, ...) s'envole. L'indexation des salaires et la hausse des prix du pétrole et de l'électricité grèvent nos budgets de fonctionnement, tandis que les dépenses de transfert (CPAS, zone de police et zone de secours) décollent également.

En parallèle, la reprise de la perception du précompte immobilier par la Région wallonne est un désastre : les recettes tardent à arriver dans les caisses communales, ce qui aggrave la situation (-400.000 € au 01/01/2022).

Sans réaction et intervention structurelle des autorités supérieures, les prochaines années seront sans aucun doute des années de disette, voire de faillite.

Néanmoins, le Collège communal et les services mettent tout en œuvre pour préserver le cadre de vie exceptionnel de notre commune, faire aboutir les dossiers en cours et réfléchir aux priorités pour l'avenir au regard des moyens disponibles.



LE COMPTOIR DE L'OPTIQUE



085/23.51.47

170 rue de Ciney - 5350 Ohey

Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h



SV SOINS VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY 081/30 36 16 - 0476/78 94 53

info@svsoins.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.

A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

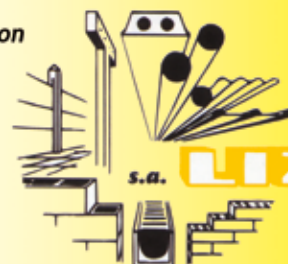
Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



TOUT FAIRE

*matériaux
de construction*

E-mail : lizin@toutfaire.com

Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE

Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

Quel mazout
respecte
l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

Plus respectueux à l'égard de l'environnement.



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be



BOUILLON

Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be

RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ CLIMATISATION

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

GSM 0472 73 59 83



Entreprise

**Julien
MICHAUX**

SRL

Email : entreprisejulienmichaux@skynet.be

www.chauffagejulienmichaux.be

Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE

Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillles-bodson.be

24h/24



Salle de réception/cérémonie



Vaste parking



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

Proxy



Bois d'Ohey

60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN



D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883